

Convocation : 28/11/2011

Affichage : 12/12/2011

Présents : Mesdames, Bourgeois Danielle, Coulon Rosaline, Oudet Samira, Jeandenans Catherine, Paillard Josette, et Messieurs, Durant Grégoire, Christophe Ferrand, Longin Olivier, Martin Stephen, Darcq Florian, Gounand Alain, Liard Philippe

Secrétaire de séance : Mme Bourgeois Danielle

Après lecture du compte rendu de la dernière séance et approbation de celui-ci, l'ordre du jour est ensuite abordé.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

Association La Carotte (Présentation du projet coup de Projecteur sur la CCJN)

- Tarif location salle polyvalente 2013
 - Vote des tarifs 2012
- Modification budgétaire (Fond de garantie)
- Recrutement agent technique municipal

VOIRIE

- Achat terrains à Châteauneuf suite aménagement de la traversée
- Choix du bureau d'étude Aménagement Traversée du Hameau des Minerais
- Choix du prestataire pour pose de Signalisation d'Intérêt Local

ENVIRONNEMENT

- Validation programme de travaux proposé par l'ONF

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Association la Carotte

Le Président ainsi qu'un membre de l'Association La Carotte, sont venus en mairie pour présenter le coup de projecteur sur la communauté de communes Jura Nord.

Après cette présentation, le maire propose au conseil municipal d'y réfléchir et de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil de janvier la décision de réaliser ou non un spectacle dans le cadre du coup de projecteur pour la fête du village qui se déroulera en juin 2012.

Tarif location salle polyvalente 2013

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents d'augmenter les tarifs de la salle polyvalente pour l'année 2013 de 3 % arrondi à l'€uro supérieur.

Suite à l'achat de 10 plateaux ronds pour la salle polyvalente, le conseil municipal décide de les louer en option au tarif de 5 €l'unité.

Vote des tarifs 2012

Le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide de fixer les tarifs pour l'année 2012 comme suit :

- Concession cimetière trentenaire : 170 €le m²

- Concession columbarium : 450 €
- Droit de place pour Camion ambulant : 130 €
- Droit de place pour Place du café : 155 €
- Stère de bois : 3.80 €
- Droit de place pour Camions de livraison et déballage : 70 €
- Cirque : 100 €
- Droit de place pour marché : 20 €marché charges comprises

En ce qui concerne le droit de place situé Place Vautrot, ce tarif de 130 € est fixé pour l'emplacement une fois par semaine. Si l'emplacement est utilisé 2 ou plusieurs fois par semaine, le tarif sera multiplié en conséquence (par 2 ou 3...).

Modifications budgétaires

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents d'effectuer la modification budgétaire suivante :

Budget commune :

- Cpte 739116 + 10 032 €
- Cpte 7022 + 10 032 €

Cette décision budgétaire est nécessaire pour s'acquitter du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) d'un montant de **63 569 €** dont la commune est redevable suite à la réforme de la taxe professionnelle.

Recrutement Agent Technique municipal

Monsieur LIARD Philippe quitte la salle avant que ne soit abordé ce dossier.

Le maire informe le conseil municipal que la commission a reçue quatre candidats pour le remplacement d'un agent en retraite en 2012.

Il précise au conseil municipal que le candidat retenu par la commission est Monsieur Philippe LIARD actuellement Ouvrier des Parc et Ateliers, mis à disposition au Conseil général du Doubs.

Le conseil municipal valide ce choix.

Il est précisé que Monsieur LIARD devra remettre sa démission du conseil avant d'intégrer les services de la commune.

La date du recrutement sera précisée prochainement en fonction du départ effectif en retraite de l'agent en place.

Achat terrains à Châteauneuf suite Aménagement de la traversée

Le Maire informe le conseil municipal que suite aux travaux d'Aménagement de la Traversée de Châteauneuf, il est nécessaire de régulariser ce dossier en achetant plusieurs petites parcelles à différents propriétaires de Châteauneuf.

Les promesses de vente avaient été signées avant les travaux. Les documents d'arpentage étant maintenant établis les délibérations peuvent être prises avec les surfaces exactes acquises et les montants en conséquence.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous documents d'arpentage et actes notariés concernant ce dossier.

Choix du bureau d'étude Aménagement de la traversée du Hameau des Minerais

La commission d'ouverture des plis, lors de sa séance du 2 décembre dernier propose au conseil municipal de retenir le Cabinet B.E.J L'Ingénierie Comtoise pour un montant de 11 792.56 €TTC.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité des présents.

Choix du prestataire pour Rénovation de la Signalisation d'Intérêt Local

La commission d'ouverture des plis, lors de sa séance du 2 décembre dernier propose au conseil municipal de retenir l'Entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 21 913.66 €TTC.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité des présents.

Validation programme de travaux proposé par l'ONF

Monsieur GOUNAND informe le conseil municipal que le programme de travaux proposé par l'ONF ne peut pas être validé en l'état car la parcelle n°12 ne sera pas exploitée cette année.

Le conseil municipal sursoit donc à la décision en attente de précisions de l'ONF.

QUESTIONS DIVERSES

1. Le Maire informe le conseil municipal que l'Association AGATHE transmet une invitation à une réunion d'information le 14 décembre prochain concernant la création d'un parc régional dans le Jura.
2. Le conseil municipal avec 7 voix pour, 3 abstentions et 2 contre, décide de fixer l'indemnité de conseil et de la confection du budget allouées à Melle BONNAMOUR Valérie au taux de 50 % soit un montant de 186.53 €
3. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de Melle BELIARD Virginie, du Relais Assistantes Maternelles, qui souhaiterait disposer de la salle polyvalente le 6 et 7 avril 2012 afin d'organiser des puces de puériculture.
Le conseil municipal accepte au tarif « associations » soit 98 €
4. Le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Général attribue une subvention au titre de l'Aide Directe aux Communes Jurassiennes (ADCJ) pour un montant de 4 442 €concernant la pose de barrières de sécurité rue des Minerais.
5. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de la Directrice de l'école demandant si Madame PILLOT Annie, après son départ en retraite, sera remplacée par une autre personne. Mme PILLOT sera remplacée mais sur un volume d'heure qui reste à définir.
6. Le Maire et le conseil municipal évoque le sujet de la fermeture à clé des portillons et du portail de l'école après 8 h 30, à 11 h 45 et à 16 h 45 afin de garantir le maximum de sécurité pour les enfants.
7. M. FERRAND demande au conseil municipal s'il peut valider la commande faite par les instituteurs de l'école maternelle pour un montant de 520 €correspondant à du matériels sportifs. Le Conseil municipal accepte.
8. M. LIARD propose au conseil municipal de remplacer l'abri bus situé aux Minerais par un abri bus en bois. L'ancien abri bus sera installé à Châteauneuf (Forgerons).
Le conseil municipal accepte.
9. M. LIARD informe le conseil que la balayeuse aspiratrice interviendra prochainement sur la commune.
10. M. LIARD suggère au conseil municipal de prendre contact avec un architecte afin de fixer un rendez-vous pour le projet d'agrandissement de la salle polyvalente.
11. M. GOUNAND informe le conseil municipal qu'il dispose de deux devis concernant la plantation de 5 arbres au city stade et 15 à la zone industrielle, à savoir :

Monsieur TOURNIER pour un montant de 2 742.06 € TTC et Monsieur ALARD pour un montant de 2 082.12 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le devis de Monsieur ALARD. La commission environnement se réunira sur place afin de déterminer le lieu de plantation exacte.

12. M. MARTIN demande que la réserve n°2 de la salle polyvalente qui sert à la projection de film soit nettoyée par les agents.

M. MARTIN rappelle la demande de Mme DUVAL d'implanter un miroir pour sécuriser sa sortie.

13. Le Maire demande au conseil municipal de faire une minute de silence suite au décès de Madame COLOMBO, Président de l'Association Sourire d'Automne.

La séance est levée à 23h 24

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LIARD Philippe	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	
Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro